



14ème législature

Question N° : 76229	De Mme Véronique Louwagie (Union pour un Mouvement Populaire - Orne)	Question écrite
Ministère interrogé > Finances et comptes publics		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >Union européenne	Tête d'analyse >Fonds européens	Analyse > Cour des comptes. rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : 17/03/2015 Réponse publiée au JO le : 20/09/2016 page : 8463 Date de changement d'attribution : 31/08/2016		

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur la gestion par la France des fonds structurels européens (FSE). Le rapport de la Cour des comptes, publié en février 2015, recommande d' « évaluer les coûts de gestion globaux et par gestionnaire de programme ». Au regard de cette proposition, elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement.

Texte de la réponse

L'amélioration de l'évaluation des coûts de gestion globaux, par gestionnaire et par programme, constitue clairement un enjeu pour le Gouvernement et les autorités de gestion, et apparaît comme un gisement de progrès pour la programmation 2014-2020 des fonds structurels et d'investissements. Diverses actions vont être menées en ce sens, notamment avec le commissariat général à l'investissement et à l'égalité des territoires.